

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°18 du 29 mai 2009**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 18 septembre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des personnels militaires de l'armée de terre et du service des essences des armées.

*Du 3 mars 2009*

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

**ARRÊTÉ** modifiant l'arrêté du 18 septembre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des personnels militaires de l'armée de terre et du service des essences des armées.

*Du 3 mars 2009*

NOR D E F D 0 9 0 8 4 5 0 A

---

*Texte modifié :*

Arrêté du 18 septembre 2008 (JO n° 241 du 15 octobre 2008, texte n° 19 ; signalé au BOC 45/2008. ; BOEM 160.6.5.1)

*Référence de publication :* JO n° 99 du 28 avril 2009, texte n° 13 ; signalé au BOC 18/2009.

---

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.